



UNION SYNDICALE DU PERSONNEL
NAVIGANT TECHNIQUE
— COALITION OF PILOT UNIONS

1, rue Le Corbusier
CP 50212
94518 RUNGIS Cedex
FRANCE
T +33.1.56.34.01.63
F +33.9.55.00.29.56



contact@uspnt.com
uspnt.com
twitter.com/uspnt_fr_pilots

www.facebook.com/USPNT

Rungis, le 26 juillet 2016

Le 29 juillet 2016 : accueillons Norwegian et ses passagers !

Norwegian va ouvrir sa base CDG le 29 juillet

L'USPNT, accompagnée de syndicats français et européens, sera présente pour informer les passagers arrivant et en partance pour New York à bord des vols DY7020 et DY7019 sur le schéma de contournement social, fiscal et réglementaire qui se met en place. Progressivement, Norwegian Airlines, sans doute la 1^{ère} compagnie aérienne officiant sur un modèle de pavillon de complaisance, prend pied sur l'ultra-low-cost long-courrier.

Joignez-vous à nous !

Rares sont les occasions pour nous, pilotes, de mener des actions de terrain. Cependant lorsque l'occasion se fait jour, sachons montrer notre détermination, sachons défendre par notre présence les valeurs qui nous sont chères :

Le 29 juillet à CDG, Terminal 1, Venez à CDG dire :

« Non aux schémas de contournement des règles sociales et fiscales !
Non au « shopping législatif » ! »

- A 12h25 au niveau des arrivées, après la sortie des tapis bagages, pour accueillir le vol en provenant de New-York
- A 17h00 au niveau des départs, devant la zone d'enregistrement Norwegian pour accueillir les passagers partant pour New-York

Oui, Norwegian est bien à nos portes. Mais le combat n'est pas perdu pour autant. Le passé nous a appris qu'il ne faut jamais rien lâcher et ne jamais abandonner. L'administration Américaine a donné un aval provisoire à la desserte des escales US par Norwegian. Rien n'est encore définitif.

Les différents procès menés contre Ryanair, même s'ils nous paraissent longs, affaiblissent et remettent en cause, un peu plus jour après jour, son modèle d'exploitation des navigants détournant systématiquement les règles. Il pourrait en être de même pour Norwegian.

Le travail de pédagogie, auprès de la population, auprès des politiques, auprès des médias, même s'il peut paraître fastidieux, n'est jamais vain. La complexité des schémas, l'attrait des billets pas chers, ne doivent pas être des obstacles aux nécessaires explications pour faire la lumière sur les mensonges

des compagnies qui se livrent à ce jeu malsain de contournement des règles.

C'est ainsi que ce 29 juillet, Norwegian ouvrira la ligne avec le mécanisme suivant :

- Les pilotes seront basés à Londres et effectueront des mises en place entre Londres et Paris AVANT le début de leur vol aller et entre Paris et Londres APRES leur vol retour
- Le personnel navigant de cabine (PNC) sera basé aux US

La volonté de contournement est évidente : Pourquoi ne pas baser les pilotes et les PNC au même endroit ? Pourquoi faire effectuer des mises en place aux pilotes plutôt que de les baser aux US ou à Paris ?

On est dans un modèle de « shopping législatif » et on utilise opportunément la géographie et les limites de temps de vols réglementaires (Flight Time Limitation) au détriment du repos, de la constitution d'un équipage homogène et donc de la sécurité.

Norwegian a également dans ses cartons un modèle de pavillon de complaisance comme cela se pratique dans la marine marchande :

- Utilisation d'une filiale de NAS intitulée « Norwegian Air International » (NAI), basée en Irlande, dans le seul but de contourner la législation du travail et d'immigration norvégienne et alors même que la Norvège ne fait pas partie de l'Union Européenne ;
- Utilisation de pilotes basés à Hong Kong ;
- Utilisation de personnels de cabine basés en Thaïlande, embauchés par le biais d'une agence de placement avec des salaires et des conditions de travail inférieurs au droit Européen en général et français en particulier ;

Pour le moment, ce schéma n'est pas mis en œuvre car elle n'a obtenu le feu vert que des Irlandais pour la création de NAI et s'est vue refuser d'opérer sur le sol américain par le Department Of Transport (DOT) malgré la pression de la commission européenne.

Depuis 2 ans, un combat contre la mise en place de ces schémas de contournement est mené à l'échelle européenne par l'European Transport Workers' Federation (ETF) et à l'échelle internationale par l'International Transport Workers' Federation (ITF). L'USPNT est affiliée à ces 2 fédérations, soutient et participe au travail effectué en leur sein contre Norwegian en général et NAI particulier.

Ces fédérations, tout comme l'USPNT, ont toujours accueilli avec bienveillance les emplois respectant les conditions légales de travail nationales et encouragent la conclusion d'accords nationaux avec les syndicats en opposition aux pavillons de complaisance.

L'Europe apparaît malheureusement comme le promoteur de cette dérégulation pour le seul bénéfice à court terme et éphémère du consommateur.

A contrario, du côté des États-Unis, force est de constater que les candidats à la présidentielle américaine s'opposent à ce schéma, jouant du protectionnisme avec autant d'aisance que d'autres profitent de l'ultra-libéralisme.

Enfin, derrière le hashtag #denyNAI, il y a l'ensemble des syndicats et fédérations des 2 côtés de l'atlantique qui luttent pour la sauvegarde de modèles sociaux et sociétaux vertueux.

Ne laissons pas l'inacceptable s'installer : #denyNAI !